



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 29466

Texte de la question

M. Julien Aubert appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur la rémunération octroyée au président de l'Autorité de sûreté nucléaire. Initialement fixée à 75 000 euros annuels, celle-ci a été fortement revue à la hausse pour s'établir à près de 130 000 euros par un décret du ministère du budget du 13 mai 2013. Le décret en question relevant directement de sa compétence, il lui demande des explications de nature à justifier cette hausse de salaire.

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29466

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6287

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)